

—mais sur des actes. Aujourd'hui que nous sommes en pleine guerre, que pourrions-nous faire de mieux que d'augmenter les prestations de ceux qui, chez nous, ont besoin de l'assistance de l'Etat?

Que le comité se mette donc à l'œuvre, et qu'il nous prépare pour la présente session un plan qui nous incitera à aller de l'avant et nous portera à nous amender dans le sens que j'ai indiqué ce soir. Certains prétendent que ce n'est pas le moment de résoudre ces problèmes. Plusieurs des initiatives que j'ai mentionnées au sujet de la Nouvelle-Zélande ont été entreprises depuis le commencement de la guerre. Ce dominion a augmenté et étendu depuis l'ouverture des hostilités les prestations qu'il accorde, et qui, dans cette enceinte ou ailleurs, oserait soutenir que cette nouvelle générosité ait nui en quoi que ce soit au concours que la Nouvelle-Zélande apporte à la poursuite de la guerre actuelle? En fait, on dit souvent que vu ses ressources, son capital humain et tous les autres facteurs, la Nouvelle-Zélande a probablement fourni la plus grande contribution de toutes les nations du commonwealth britannique, sauf l'Angleterre.

J'ai eu il y a quelques jours l'occasion de prendre connaissance d'une lettre d'un homme dont on a fait à juste titre cet après-midi l'éloge comme d'un grand chef, le président des Etats-Unis. Croit-il qu'il est trop tôt pour commencer l'étude des problèmes de restauration d'après-guerre? Voici une coupure du *New York Times* du 20 février; la lettre est adressée par M. Roosevelt au *Post-Dispatch* de Saint-Louis. J'en cite une partie:

Je profite de cette occasion pour louer le *Post-Dispatch* de Saint-Louis de l'intérêt qu'il montre par la publication d'une suite d'articles traitant des buts et des objectifs pour lesquels les Etats-Unis et les Nations Unies combattent. On ne saurait trop discuter ces questions et l'on ne saurait trouver pour le faire de temps plus favorable.

Il n'y a pas de temps plus favorable à la discussion des avantages pour la conservation desquels nous combattons. Je soutiens, monsieur l'Orateur, que la population de ce pays fait cette guerre avec l'espoir qu'il en résultera pour elle une situation supérieure à celle qu'elle a connue dans le passé. C'est le temps maintenant, et non après la guerre, de poser les fondements d'un ordre meilleur, afin de faire comprendre à la population que nous sommes sérieux lorsque nous parlons de rénover le monde d'après un meilleur modèle.

Le temps qui m'est alloué est expiré, je crois, et je ne veux pas abuser de la courtoisie de la Chambre. Mais je désire répéter que si nous voulons convaincre le peuple canadien de notre sincérité, si nous voulons le convaincre que nous sommes vraiment sérieux relative-

ment à notre programme de sécurité sociale, il faut nous hâter. Le premier ministre a dit, je crois, en une certaine circonstance, qu'un des moyens de nous débarrasser d'une question épineuse était de la référer à un comité. J'espère qu'il n'est pas question de nous soustraire à une situation difficile. Si tel était le cas, je puis assurer mes honorables vis-à-vis que le peuple canadien exigerait un compte sévère.

M. M. J. A. ROSS (Souris): J'ai écouté attentivement hier le très honorable premier ministre (M. Mackenzie King) parlant sur la résolution proposant la création d'un comité spécial de cette Chambre pour étudier et proposer un plan national d'assurance sociale qui constituerait la charte de sécurité sociale du Canada. Durant les 23 dernières années, le très honorable monsieur a été 16 ans premier ministre et 7 ans chef de l'opposition. Le 14 août 1937, avec l'approbation du ministre des Finances d'alors et du ministre de la Justice d'alors, il a créé ce que l'on a d'abord appelé la commission Rowell et, plus tard, la commission Rowell-Sirois sur les relations fédérales-provinciales, et chargeant en premier lieu cette commission de vérifier la base économique et financière de la Confédération et la répartition des pouvoirs législatifs à la lumière des développements économiques et sociaux qui s'étaient produits depuis 70 ans. Cette commission, comme la plupart des honorables députés s'en souviennent, a scruté avec soin les conditions alors existantes au pays et a présenté un rapport élaboré et complet au premier ministre actuel le 3 mai 1940.

Cet après-midi l'honorable député de Lake-Centre (M. Diefenbaker) a fait allusion à un discours prononcé à Toronto en octobre dernier par le premier ministre devant une réunion d'ouvriers et aux très nobles sentiments qu'il avait alors exprimés. L'honorable député a également souligné ces principes de sécurité sociale que le premier ministre avait énoncés en 1919 en acceptant la direction du parti libéral. L'orateur précédent, l'honorable député de Rosetown-Biggar (M. Coldwell), a cité de longs extraits de ce programme énoncé par le premier ministre en 1919.

J'aurais pu croire qu'en raison de ces circonstances, le premier ministre aurait présenté dès maintenant un projet de loi sur la sécurité sociale et l'assurance-maladie mettant de l'avant le programme ministériel, au lieu de présenter simplement à la Chambre la résolution que nous discutons actuellement.

Le rapport de la commission royale sur les relations entre le Dominion et les provinces fait ressortir la nécessité d'instaurer une forme quelconque d'autorité centrale pour parer aux dangers de fluctuation des revenus provinciaux pendant les périodes de crise économique. Le rapport nous montre les besoins criants des